



FORMATION CONTINUE

VALIDATION DES ACQUIS ET APPRENTISSAGE

ACCESSIBLE EN ALTERNANCE

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION - CONTRAT D'APPRENTISSAGE

DIPLÔME DÉLIVRÉ

Master - (Niveau 7)

Code RNCP : 38159

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

Quentin GUIGUET-SCHIELE, Maître de Conférences, Université Toulouse Capitole

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE**Professeurs des universités :**Céline MANGEMATIN
Jean-Gabriel SORBARA
Christophe PAULIN**Maîtres de conférences/****Enseignants- Chercheurs :**Quentin GUIGUET-SCHIELE
Marion LAROUSER
Hélène POUJADE
Ariane GAILLIARD
Solenne HORTALA
Madura JOSHI
Amina ASKAR**Intervenants professionnels :**Geoffrey PRUNIER,
Fabrice BERTIN,
Frédéric VAUTHIER,**MÉTHODES ET MOYENS
PÉDAGOGIQUES**

Les séances de formation se déroulent dans une salle de cours dédiée équipée d'un vidéoprojecteur avec connexion internet. Une salle informatique est réservée en priorité à la formation. Certains cours se déroulent dans une salle de pédagogie active. Accès possible aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centres de documentation, bibliothèques de l'université, Learning Center.

**OBJECTIFS**

Le Master Juriste d'Entreprise d'Assurances en alternance est une formation universitaire ayant pour objectif de former des juristes dotés des compétences juridiques pratiques et théoriques, indispensables à un accompagnement pertinent et efficace des entreprises d'assurances et de leurs dirigeants, leur permettant d'embrasser tous les champs couverts par les assurances.

**PUBLICS VISES ET CRITERES D'ADMISSION**

Formation à effectif limité : 30 apprenants

Conditions préalables à la candidature**Droit à poursuite d'études :** étudiant ayant été sélectionné à l'Université Toulouse Capitole en 1ère année de Master mention Droit des Affaires.**Pour tous les autres cas :** l'admission en Master 2 pour les étudiants ne bénéficiant pas d'un droit à poursuite d'études dépend des capacités d'accueil et est subordonnée à l'examen d'un dossier.

Accès au public en reprise d'études au titre de la validation soit des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger soit des acquis d'expérience, ou ayant bénéficié d'une dispense de parcours dans le cadre du dispositif VA85

Sélection des candidats

L'admission dans cette formation relève d'un accès sélectif et est prononcée au vu de l'ensemble du dossier universitaire et/ou professionnel du candidat. Un dossier de candidature est nécessaire. Entretien à la demande de la commission de sélection.

**1 Organisation**

La formation débute au mois de septembre de l'année N pour s'achever au mois de septembre de l'année N + 1 par la soutenance du rapport d'activité. L'action de formation représente un volume horaire global de 406 heures (hors examens et accompagnement).

Accueil du public en situation de handicap à l'Université Toulouse Capitole : <https://www.ut-capitole.fr/handicap>**€ TARIFS (ANNEE UNIVERSITAIRE 2023/2024)**

Le Master 2 Juriste d'entreprise d'assurances en apprentissage est rattaché au CFA Juriscampus.

Tarifs pour les Contrats d'alternance :

Contrat d'apprentissage : 8 500€ - secteur privé / secteur public

Contrat de professionnalisation : nous consulter

Tarifs Stagiaires de formation continue (salariés, demandeurs d'emploi...) :

8000 € + droits d'inscription universitaire en vigueur

MASTER 2 JURISTE D'ENTREPRISE D'ASSURANCES

ALTERNANCE - CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION - CONTRAT D'APPRENTISSAGE



PROGRAMME

Semestre 3 – 211 heures	Semestre 4 – 195 heures
<ul style="list-style-type: none">• UE1 : 27h RGPD - 15h Bureautique - 12h• UE 2 : 21h Procédures civiles d'exécution• UE 3 : 49h Entreprise en difficultés et procédures civiles -21h Droit des successions et de l'assurance vie - 28h• UE 4 : 33h Responsabilité civile médicale• UE 5 : 21h Droit des assurances lié à la construction• UE 6 : 33h Vente immobilière• UE 7 : 27h Communication en milieu professionnel – 6h Anglais – 21h	<ul style="list-style-type: none">• UE 8 : 48h Accidents de la circulation – 33h Vice cachés automobile – 15h• UE 9 : 60h Voisinage et servitudes ; empiètement et bornage – 27h Urbanisme – 33h• UE 10 : 24h Veille juridique• UE 11 : 63h Communication en milieu professionnel - 7h PPA/stage - 56h

Volume horaire global de 438 heures de formation, dont 406h d'enseignement, 20h d'examens, 12h d'accompagnement

Contrôle des connaissances : Les Modalités de Contrôle des Connaissances sont données en début de session et mentionnent les modalités d'évaluation permettant l'obtention du Diplôme national : Master Droit des affaires-Parcours Juriste d'entreprise d'assurances. Les évaluations font l'objet de contrôles continus et d'examens terminaux, à la fois écrits et oraux.



COMPETENCES VISEES

- Connaissance complète et pointue du droit du contrat d'assurance, des principales assurances de l'entreprise et du particulier, ainsi que de l'activité d'assurance ;
- Maîtrise des principales techniques professionnelles (rédaction et interprétation des polices, gestion des sinistres, spécialement contentieuse) ;
- Apporter son expertise juridique sur des études ponctuelles (évolution du contenu des contrats, création de documents d'information sur les produits...) ;
- Évaluer un préjudice, rechercher un accord à l'amiable et rassembler le cas échéant les éléments nécessaires à la constitution du dossier relatif à une procédure judiciaire ;
- Assurer la veille juridique (évolution de la réglementation et de la jurisprudence)



DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Cette formation a pour objectif de former aux métiers suivants : Agent d'assurance ; Avocat ; Courtier en assurance ; Expert d'assurance ; Gestionnaire de patrimoine ; Juriste d'assurance ; Magistrat



CONTACTS

Suivi de l'alternance, formation continue et scolarité :

Service de Formation Continue, Validation des Acquis et Apprentissage (FCV2A UT CAPITOLE) - Site de la Manufacture des Tabacs - Bâtiment Q - 1^{er} étage - 21, allée de Brienne – Toulouse

Pôle alternance - 05 61 12 87 14 - bureau MQ 114 – alternance.fcv2a@ut-capitole.fr

